



Association citoyenne pour la défense des usagers du service public

1000 Lausanne - acidus@acidus.ch - www.acidus.ch - CCP 12-302303-0

Rapport 2018

En cette année nous avons changé le **logo** d'Acidus grâce à une graphiste, Mme L. Voelkle qui nous a fait un prix solidaire ; nous avons remis la **liste des membres** à jour ; nous avons amélioré le **site** grâce au soutien d'un informaticien bénévole, M. Voelkle. Enfin, nous avons aussi changé notre **adresse postale**, La Poste ayant décidé de faire payer les cases postales 20.- francs par mois, nous avons pris une « adresse association » (simplement 1000 Lausanne) qui nous est facturée aussi par La Poste mais 20.- francs par année.

Nous avons soutenu la campagne contre **No-Billag** et participé à la conférence de presse de janvier. Il nous semblait indispensable de défendre le rôle de service public de la radio et télévision suisse.

Nous avons participé à la campagne pour le **Remboursement des soins dentaires** (financièrement aussi, selon nos possibilités). On peut dire que le pourcentage de votes favorables au remboursement a été plutôt encourageant.

Le journal *Résistances* nous a demandé un article sur l'initiative **Monnaie pleine**, un autre objet aussi mis au vote le 10 juin. Si l'initiative Monnaie pleine et celle pour le Remboursement des soins dentaires n'ont pas obtenu la confiance des citoyens, la loi sur les jeux d'argent empêchera que les bénéficiaires des jeux d'argent ne filent à l'étranger et continueront à en faire bénéficier le sport, la culture et l'AVS.

En septembre nous avons adhéré à l'**Appel pour le maintien des prestations publiques** avec les organisations suivantes : SSP, POP, Attac, Décroissance-Alternatives, solidaritéS et SUD. Lors de la conférence de presse, les adhérents dénonçaient avec des exemples concrets que si le volet cantonal de la Réforme de l'imposition des entreprises 3 (RIE3 vaudoise) était appliqué dès 2019 déjà, sans attendre la réforme fiscale fédérale (RFFA), les communes seraient en danger à cause des diminutions de revenus que cela leur entraînerait.

En octobre, Acidus a envoyé un communiqué à tous les syndicats pour soutenir la grève des **employés du bâtiment**. Il nous a semblé capital, pour l'ensemble des travailleurs du privé comme du public, qu'ils obtiennent gain de cause.

Le POP a demandé à Acidus de faire une présentation sur les services publics à présenter lors d'un **Stamm'POP**.

Nous avons contribué à la récolte de signatures pour le référendum contre la **RFFA**, Réforme de la fiscalité et financement de l'AVS, la sœur jumelle de la RIE 3 et participé financièrement aux frais. Si les forfaits spéciaux sont abolis, la loi réserve aux grandes entreprises multinationales des niches qui leur permettent de déduire autant ou plus d'impôts qu'avant... Le vote aura lieu en mai 2019.

Lausanne Zone Hors Tisa : En juin, lors de notre participation à la manifestation à Berne « Stop TISA », il y a eu de l'intérêt pour notre groupe, présent avec une banderole.

La Municipalité lausannoise a donné une réponse décevante au conseiller communal lausannois Pierre Conscience qui demandait de rendre la décision « Lausanne Zone Hors TISA » visible.

Nous nous sommes encore préoccupés du fait que, dans certains cas, de grosses entreprises attaquent l'État lorsque des décisions de celui-ci (sortie du nucléaire, fermetures de mines de charbon par exemple) leur causent des pertes financières.

Notre participation au sein de **Touche pas à ma poste** a continué pendant toute l'année. En janvier, la table ronde a connu une bonne fréquentation. Il est décidé de participer aux frais du comité TPMP. Le silence des médias sur la peur des travailleurs de dénoncer leurs conditions de travail continue. Est à remarquer l'avis du Tribunal administratif : en cas de décision de fermeture d'un office par la Poste, les communes n'ont plus le droit de s'y opposer.

Nous avons trouvé important de soutenir la lutte des parents et des éducatrices de la petite enfance contre la baisse de la qualité de l'accueil des enfants. En effet, cette tâche du service public est primordiale. Les normes devaient être revues à la baisse, c'est-à-dire que le nombre d'enfants par éducatrice devait augmenter. Après une grande mobilisation des éducatrices, des parents et des syndicats, un accord a été trouvé sur le cadre du **parascolaire**.

Une votation au mois de mars a empêché la **privatisation de l'eau** à Zurich. Le comité considère qu'il est important d'inciter les gens à prendre conscience de la question.

Votre comité s'est réuni 9 fois en 2018 et a envoyé 3 **lettres aux membres**, en janvier, mai et novembre.